



Salins-Fontaine

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT



**C'EST OBLIGATOIRE**

# AVIS

**Chères Salinoises, Chères Fontanaises, Chers Salinois, Chers Fontanais,**

**Je vous informe que les jeunes filles et garçons nés en Juillet, Août, Septembre 2009 doivent se faire recenser dès l'anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile.**

Je vous remercie d'apporter :

- *Le livret de famille des parents*
- *La carte nationale d'identité*
- *Justificatif de domicile des parents*

Le 1er juillet 2025

Le Maire,

Françoise CROUSAZ

